

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 23 JUIN 2016 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, Maires Adjoints, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, M. FARY Jean-François, M. ANASTACIO José.

Absents : M. VALLON Jérôme (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), M. BESSON Nicolas (qui a donné procuration à M. ZAJIC Gilles), M. LOINTIER Jean-Michel (qui a donné procuration à M. PELISSIER), Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET), Mme BINET Marilyn, Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie.

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LOCALES

La Commission "Animation" a souhaité ne pas augmenter les subventions compte tenu des contraintes économiques et remercie les associations ADEVAL et la Bourrée de l'Alagnon qui ont souhaité renoncer à leur subvention, pour cette année, car, elles n'ont prévu aucune manifestation. De plus, la commission se félicite de l'arrivée d'une nouvelle association : le Comité des Jeunes. Voici les subventions suivantes qui ont été attribuées :

Société de CHASSE : 310 €
Société de PECHE : 250 €
Société de PETANQUE : 530 €
Foyer des jeunes et d'éducation populaire : 920 €
Football club : 1 090 €
Club « Amitiés et loisirs » : 270 €
Amicale des Sapeurs pompiers : 200 €
Comité des fêtes : 1 100 €
Association CHIEN A TROIS PATTES POUR LA LUDOTHEQUE : 200 €
Team Charbo : 450 €
SCRAP'LES MINES : 150 €
COMITE DES JEUNES : 450 €

2. SUBVENTION COMITE DES FETES 14 JUILLET

Comme chaque année, le Conseil décide d'attribuer une subvention de 300 € au comité des Fêtes 14 Juillet pour l'organisation du bal de la Fête Nationale.

3. SUBVENTION FONDS LOCAL D'AIDE AUX JEUNES

Le Conseil donne son accord pour verser une subvention de 98 euros à la Mission locale pour les Jeunes du Val d'Allier pour le fonds d'aides aux Jeunes. Jusqu'à présent, ce fonds était géré par le C.C.A.S. d'Issoire.

4. REMPLACEMENT PERSONNEL INDISPONIBLE POUR CAUSE MALADIE

Le Conseil Municipal donne son accord sur le recrutement d'un agent des services techniques non titulaires en remplacement d'un agent indisponible pendant la durée d'indisponibilité, pour assurer la continuité du service public.

5. TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC CARREAU DE LA MINE (RESERVATION)

Le Conseil approuve les travaux d'éclairage public, carreau de la Mine (Réservation) et accepte de prendre en charge 50 % du montant H.T. des travaux soit 2 700 €.

6. TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC CARREAU DE LA MINE (MISE EN OEUVRE DU MATERIEL)

Le Conseil approuve les travaux d'éclairage public, carreau de la Mine (Mise en œuvre du matériel) et accepte de prendre en charge 50 % du montant H.T. des travaux soit 13 001.80 €.

7. AVIS SUR LE PROJET DE PERIMETRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL

Le Conseil émet un avis défavorable sur le projet de périmètre du futur établissement de coopération intercommunale

8. LOCATION APPARTEMENT DE TYPE F3 DUPLEX 36 BIS AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil décide d'attribuer le logement de type F3 duplex situé Avenue de la République à Charbonnier à Melle CHIRAT Aurélie à compter du 1er Juillet 2016 , le loyer s'élevant à 420 euros par mois.

9. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire a reçu un jeune adolescent de Charbonnier les Mines qui souhaiterait effectuer sur la Commune une formation en alternance. Le Conseil n'y est pas opposé. Affaire à suivre.

L'appel d'offres pour les travaux d'assainissement carreau de la Mine a été lancé.

Le Maire indique que la fête patronale a été organisée cette année par une nouvelle association : le comité des Jeunes. Aucune fausse note. Il tient à féliciter cette nouvelle association.

Un point sur les affaires scolaires est réalisé. La directrice a refusé l'inscription des enfants de Saint Gervazy, malgré la convention qui lie les 2 communes. Une liste de travaux est à faire durant l'été.

Les travaux d'enfouissement de réseaux, rue du puits saint Alexandre se poursuivent.

Les travaux d'aménagement de l'agence postale communale et de la maison associative vont prochainement avoir lieu.

Le Maire indique que, à la suite de la rencontre avec le directeur de la Confiserie du Lembron, un projet d'agrandissement des locaux est à l'ordre du jour avec des emplois supplémentaires.

Il informe les élus de la signature de la promesse de vente de la maison MANGEMATIN par l'EPF-SMAF, pour le compte de la Commune.

A la suite de la réunion du SICTOM, de nombreuses collectivités dont Charbonnier les Mines vont voir la collecte d'ordures ménagères se réduire à un passage par semaine.

Un élu soulève le projet d'aire de grand passage et des inquiétudes quant à sa création. Le maire souhaite rassurer ses concitoyens. Rien n'est fait. Il faut attendre. Le dossier est à suivre.